

COUPE DE FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

COUPE DE FRANCE

ROUTE

NATIONAL 1

ROUTE HOMMES

4ème CAUX TOUR à VAL DE SCIE
Épreuve comptant pour la Coupe de France des Clubs N1

DIMANCHE
23 JUN 2024



GHTP

KIA DIEPPE

Vrouwen 76

ROLAND TOUSSAINT

Dès 11h00
Place de la République
AUFFAY

LA CAUX TOUR

SOUVENIR ANDRÉ MALLET
TROPHÉE PHILIPPE ANQUETIL

VALOREM

ARCONETTES PATRIMOINE

Terrace Caux

NOUVALE

76

DE MARTE

GUIDE DE ROUTE



COUPE DE FRANCE N1

4^{ème} CAUX TOUR

Souvenir André MALLET – Trophée Philippe ANQUETIL

23 juin 2024 – VAL DE SCIE (76)



COUPE DE FRANCE N1

4^{ème} CAUX TOUR – Souvenir André MALLET Trophée Philippe ANQUETIL

COMPÉTITION

Engagements & Réglementation	3
Permanence & Lieux pratiques	4
Plan des Parkings	5
Prix & Protocole	6
Avant-Course et Départ	7
Plan du Circuit	8
Plan du Grand Circuit	9
Profil du Grand Circuit et «GPMontagne»	10
Plan et Profil du Petit Circuit	11
Itinéraire horaire	12 à 16
Plan des Derniers Kilomètres	17
Plan Zone Podium	18
Plan Dérivation véhicules DS en fin de course	19
Contacts et Dispositif de secours	20

ANNEXE

Règlement Particulier – CAUX TOUR	21 à 23
Hébergement	24
Partenaires Majeurs	25

ENGAGEMENTS

Participation

Selon l'article 3 du règlement Route Coupe de France des clubs, la Coupe de France des Clubs N1 2024 est réservée exclusivement aux clubs de Nationale 1 et équipes invitées.

Composition des équipes

Selon le règlement des équipes N1.

Toute participation avec une **équipe incomplète** entraînera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent.

Toutefois, à **moins de quatre coureurs**, l'équipe se verra refuser le départ. Il est bien entendu qu'une équipe de Nationale 1 dans l'impossibilité d'aligner quatre coureurs au départ ou absence au départ, se verra attribuer une pénalité de 90 points (15 points multipliés par 6 coureurs).

Un coureur intégrant le club après le **1er mars 2024**, date de délivrance de la licence, de la double appartenance et/ou de l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer à la Coupe de France des Clubs.

Toute **infraction** entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.

ARBITRES

Collège des arbitres

Président du Jury : **BOIS Damien**

Commissaire 1 : **JEAN David**

Commissaire 2 : **COURBE Philippe**

Juge Arrivée : **MAILLET Jean-François**

Commissaire Moto 1 : **DUFOUR Bénédicte**

Commissaire Moto 2 : **SALOMEZ Thierry**

RÈGLEMENT

Organisation

L'épreuve **4ème CAUX TOUR – Souvenir André MALLET – Trophée Philippe ANQUETIL** est organisée par le **V.C. Rouen 76** et le **COMITÉ D'ORGANISATION DU CAUX TOUR CYCLISTE** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France des clubs

Type d'épreuve

L'épreuve compte pour la **cinquième manche de la Coupe de France des Clubs N1 2024**. Elle est inscrite au calendrier FFC.

Selon l'article 8 du règlement Route Coupe de France des clubs N1, l'épreuve sert de support au classement de la Coupe de France des Clubs N1.

Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à :

Mairie de VAL DE SCIE
rue Roger FOSSÉ
AUFFAY
76720 VAL DE SCIE

PARKING des ÉQUIPES

Le parking des véhicules des équipes et des directeurs sportifs est situé au parking de la gare SNCF, place Michel HOLLARD, suivant la signalisation en place.



PERMANENCE

Lieu & horaires d'ouverture

Les permanences du départ et d'arrivée se tiendront comme suit :

▶ Samedi 22 juin 2024

Permanence

16h à 18h: Retrait des dossards

18h15 : réunion des DS

Au dessus de la Halle de la Mairie de VAL DE SCIE

Rue Roger FOSSÉ - AUFFAY

76720 VAL DE SCIE

▶ Dimanche 23 juin 2024

Au dessus de la Halle de la Mairie de VAL DE SCIE

Rue Roger FOSSÉ - AUFFAY

76720 VAL DE SCIE

Permanence de départ :

10h45 – signature des coureurs et présentation des équipes au podium

11h50 – Appel des concurrents

12h00 – Départ fictif

12h05 – Départ réel lancé à la sortie d'AUFFAY

ANIMATION

- Anthony CROCQUEVIELLE : animateur podium
- Stéphane CANNESAN : Animateur voiture ouvreuse Info public
- Jérôme PAYEN : Assistance Sport Médias (A.S.M.) Moto info
- Charly LEGRIS : Ardoisier moto

Reportage Photos

Reportages photos et infos sportives
- CB 2000 www.cb2000.fr

- DirectVélo



Radio-tour

L'information course sera assurée par la société Assistance Sport Médias (A.S.M.). Les informations courses sont émises sur les fréquences 157.550 MHz

Sécurité

- Escorte motorisée A.N.E.C.
- 55 Bénévoles postes fixes
- 2 Véhicules ouverture de course
- 1 Véhicule fin de course

Responsables des signaleurs :

Jean-Claude ANTIL 06 34 45 73 65

Lionel MARIE 06 67 11 96 47

Association Normande Escorte Cycliste







GRILLE DE PRIX ET PROTOCOLE

GRILLE DE PRIX**1220 € /20**

1 ^{er}	246 € + Coupe et Bouquet
2 ^{ème}	183 € + Coupe et Bouquet
3 ^{ème}	146 € + Coupe et Bouquet
4 ^{ème}	122 €
5 ^{ème}	98 €
6 ^{ème}	85 €
7 ^{ème}	67 €
8 ^{ème}	55 €
9 ^{ème}	37 €
10 ^{ème}	24 €
11 ^{ème}	21 €
12 ^{ème}	20 €
13 ^{ème}	18 €
14 ^{ème}	17 €
15 ^{ème}	15 €
16 ^{ème}	14 €
17 ^{ème}	14 €
18 ^{ème}	14 €
19 ^{ème}	12 €
20 ^{ème}	12 €

CLASSEMENT GPMontagne1^{er} 150 € + Coupe**CLASSEMENT Point Chaud**1^{er} 150 € + Coupe**Plus combatif** => 100 € + Coupe**KM 76** => 76 € + Coupe**1^{er} U23** => 100 € + Coupe**1^{er} VC-Rouen76** => 50 € + Coupe**1^{er} Coureur Normand** => 50 € + Coupe**1^{er} équipe de la course** => 200 € + Coupe et Bouquet**1^{er} équipe de la Coupe de France** => Coupe et Bouquet**1^{er} au classement individuel provisoire de la Coupe de France** => Coupe et Bouquet

FEUILLE DE DÉPART

Présentation des équipes

Les coureurs devront signer la feuille de départ le

Dimanche 23 juin 2024

Podium protocolaire Région NORMANDIE

Place de la République

Rue Roger FOSSÉ à AUFFAY – VAL DE SCIE

De 10h45 à 11h50.

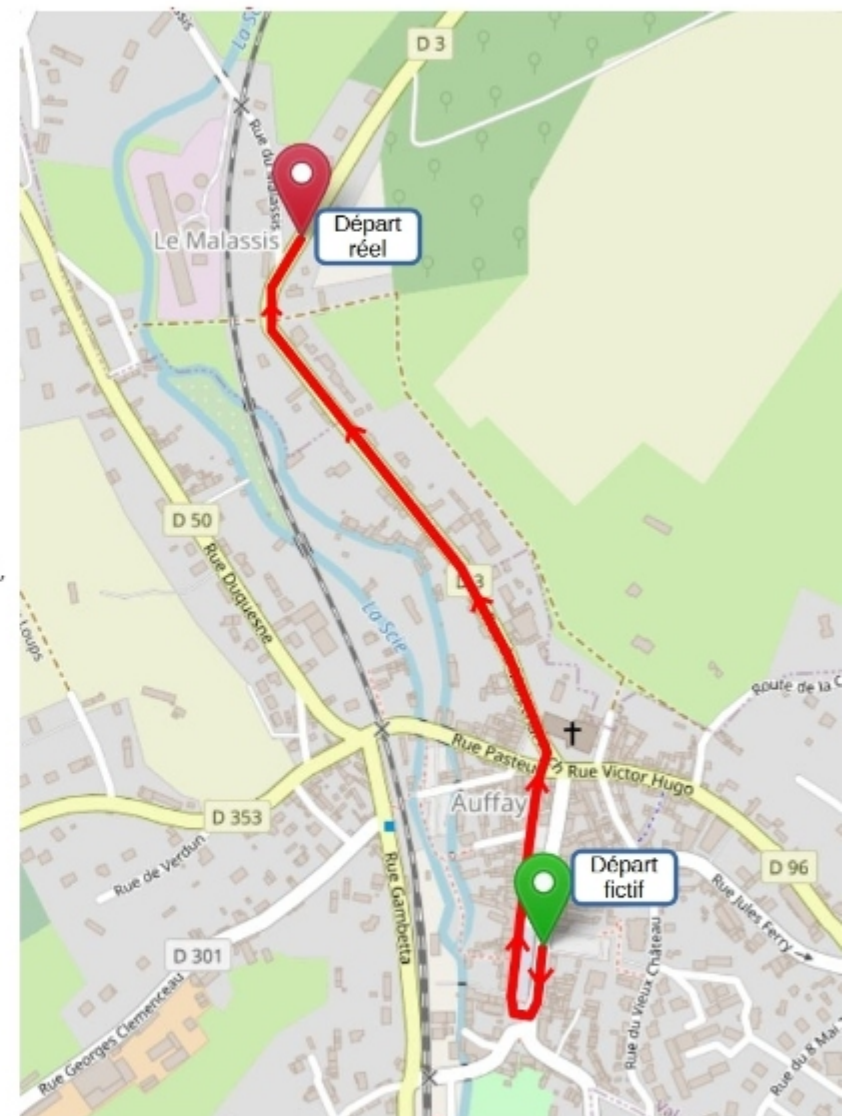
DÉPART FICTIF

Flèches et directions

Afin que le cortège des véhicules accompagnants l'épreuve puisse se mettre en place, l'épreuve se fera par un **départ fictif**

à 12h00 et départ réel à 12h05 à la sortie d'AUFFAY D3/rue du Malassis

FLÉCHAGE



Circuit ROUGE de 18,500 km à parcourir 8 fois soit 148 km, puis Circuit BLEU de 4,500 km à parcourir 6 fois soit 27 km = total de 175 km



Grand Circuit de 18,500 km à parcourir 8 fois soit 148 km

Km 76 (5ème passage)

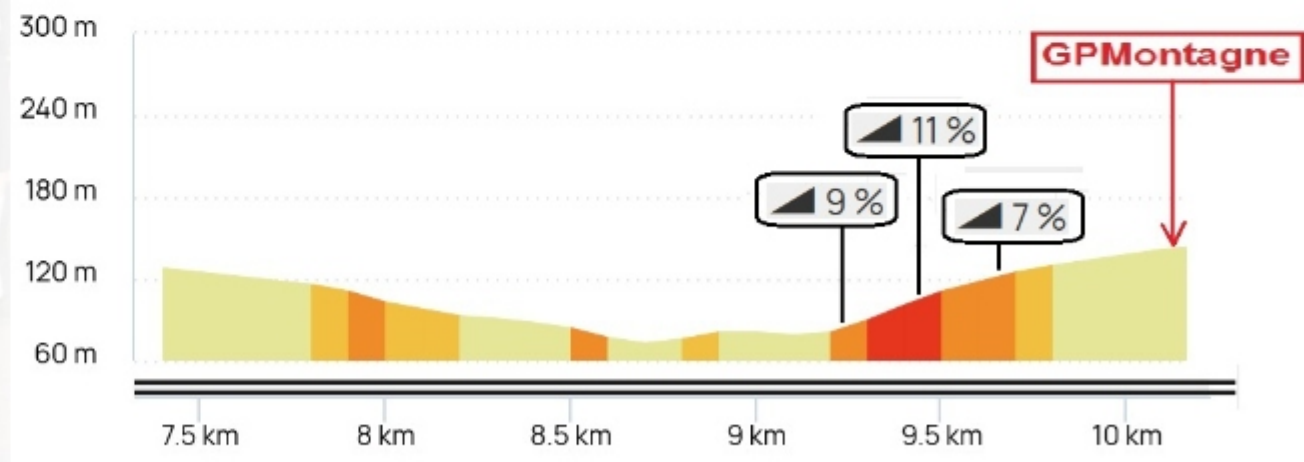
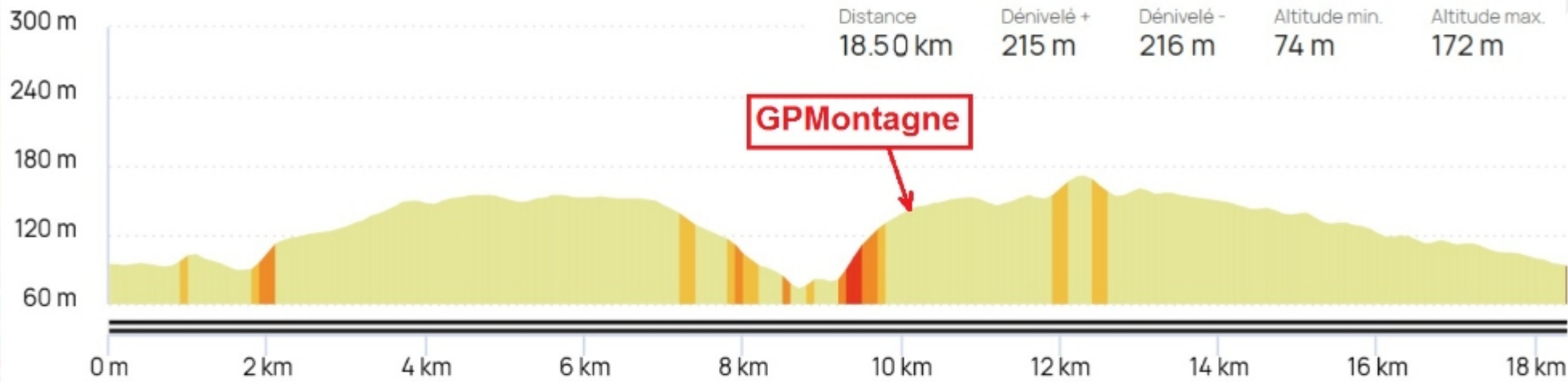
Zone de ravitaillement
Zone de collecte des déchets

GPMontagne

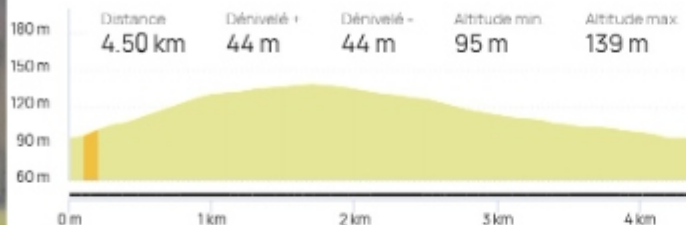


<https://www.openrunner.com/route-details/18822883>

Profil Grand Circuit



Profil Petit Circuit



Petit Circuit de 4,500 km à parcourir 6 fois soit 27 km



<https://www.openrunner.com/route-details/18830921>

Communes traversées	km parcours	km restants	Horaires de Passage			Changement de direction
			42 km/h	44 km/h	46 km/h	
VAL-DE-SCIE (AUFFAY)	0,00	175,00	12:00	12:00	12:00	
Début de la 1ère boucle						
Rue Roger Fossé - Face à la mairie						
Rue Roger Fossé						
Carrefour Rue Roger Fossé / Rue Narcisse Dufour						↻ Barrières
Rue Narcisse Dufour						
Carrefour Rue Narcisse Dufour / D.353 Rue de Verdun	0,34	174,66	12:00	12:00	12:00	
D.3 - Rue Maréchal Foch						
HEUGLEVILLE SUR SCIE	0,85	174,15	12:01	12:01	12:01	
D.3						
Carrefour D.3 / Route de la Vallée / Rue du Malassis	DÉPART REEL					
D.3 - Route de la Vallée						
Carrefour D.3 / Route de Corbière D.296	1,90	173,10	12:02	12:02	12:02	↻
D.296 - Route de la Corbière						
Carrefour D.296-Route de la Corbière / Route de Longtuit						
D.296 - Route de la Corbière						
Carrefour D.296 - Route de la Corbière / Route de la Côte Blanche						
D.296 - Route de la Corbière						
CROPUS						
Carrefour D.296 / D22	4,20	170,80	12:06	12:05	12:05	↻
D.22						
VAL-DE-SCIE (CRESSY)						
D.22						
Carrefour D.22 / Route de Montreuil						
D.22						
Carrefour D.22 / D.296 - Route d'Auffay	5,40	169,60	12:07	12:07	12:07	↻





D.296 - Route d'Auffay						
Carrefour D.296 / Route de Sévis						
D.296 - Route d'Auffay						
Carrefour D.296 / Rue Lhermitte						
D.296 - Route d'Auffay						
Carrefour D.296 / Rue de Bazomesnil						
D.296 - Route d'Auffay						
Carrefour D.296 - Route de Saint-Héliier / Rue du Mont Roty						
D.296 - Route de Saint-Héliier						
<i>SAINT-HELLIER</i>	5,80	169,20	12:08	12:07	12:07	
D.296 - Route de Saint-Héliier						
Carrefour D.296 - Route de Saint-Héliier / D.15	8,60	166,40	12:12	12:11	12:11	↻
D.15						
VAL-DE-SCIE (SEVIS)						
D.15						
Carrefour D.15 / Rue du Bosc						
D.15						
Carrefour D.15 / Rue de la Passée						
D.15						
Carrefour D.15 / D.48	12,00	163,00	12:17	12:16	12:15	↻
D.48 - Route d'Auffay						
Carrefour D.48 - Route d'Auffay / Rue de la Passée						
D.48 - Route d'Auffay						
Carrefour D.48 - Route d'Auffay / Rue Sadi Carnot						
D.48 - Route d'Auffay						
Carrefour D.48 - Route d'Auffay / D.100	14,20	160,80	12:20	12:19	12:18	↑
D.48 - Route d'Auffay						
VAL-DE-SCIE (AUFFAY)						
D.48 - Route d'Auffay / D.48 - Rue Sauvage						
Carrefour - D.48 - Rue Sauvage						
D.48 - Rue Sauvage						
Carrefour D.48 - Rue Sauvage / D.96	17,10	157,90	12:24	12:23	12:22	↻

GPMontagne





D.96 - Rue du Bosmelet						
Carrefour D.96 - Route du Bosmelet / D.22 - Rue Jean Macé						↷
D.22 - Rue Jean Macé						
Carrefour D.22 - Rue Jean Macé / Rue de Romainville						
D.22 - Rue Jean Macé						
Carrefour D.22 - Rue Jean Macé / Rue René Coty						
D.22 - Rue Jean Macé						
Carrefour D.22 - Rue Jean Macé / Rue Isidore Mars						
D.22 - Rue Jean Macé						
Carrefour D.22 / Rue du 8 Mai 1945						
D.22 - Rue Jean Macé						
Carrefour D.22 / Rue Jules Ferry						
D.22 - Rue Jean Macé / D.96 - Rue Victor Hugo						
D.96 - Rue Victor Hugo						
Carrefour D.96 / Rue Pierre Fortier						
D.96 - Rue Victor Hugo						
Carrefour D.96 / Rue Docteur Féré						
D.96 - Rue Victor Hugo						
Carrefour D.96 - Rue Victor Hugo / Rue Roger Fossé						↷
D.3 - Rue Roger Fossé						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 1er Tour	18,50	156,50	12:26	12:25	12:24	
VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 2ème Tour	37,00	138,00	12:52	12:50	12:48	
VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 3ème Tour	55,50	119,50	13:19	13:15	13:12	
VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 4ème Tour	74,00	101,00	13:45	13:40	13:36	
VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 5ème Tour	92,50	82,50	14:12	14:06	14:00	

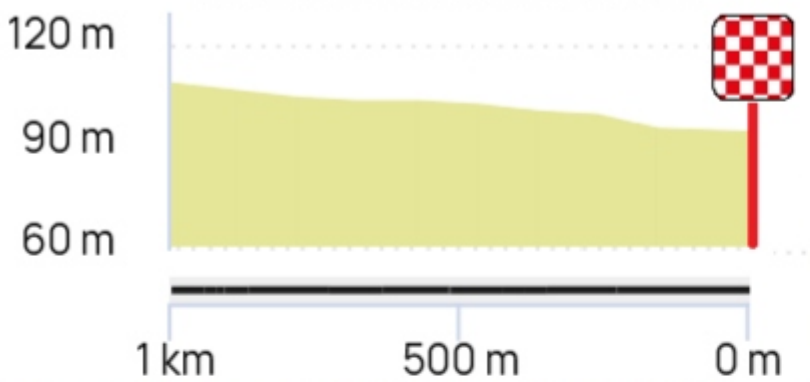


VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 6ème Tour	111,00	64,00	14:38	14:31	14:24	
VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 7ème Tour	129,50	45,50	15:05	14:56	14:48	
VAL-DE-SCIE						
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 8ème Tour	148,00	27,00	15:31	15:21	15:13	
Fin de la 1ère boucle / Début de la 2ème boucle						
D.3 - Rue Roger Fossé						
Carrefour D.3 / D.22						↪
D.3						
Carrefour D.3 / Rue Jean Decoulare Delafontaine						
D.3 - Route d'Ordemare						
Carrefour Route d'Ordemare / Rue Henri Fleury						
SAINT DENIS SUR SCIE						
Route d'Ordemare						
Carrefour Route d'Ordemare / Chemin de la Trompette						
Route d'Ordemare						
Carrefour Route d'Ordemare / Route du Bocage	149,30	25,70	15:33	15:23	15:14	↪
Route du Bocage						
Carrefour Route du Bocage / Rue du Bosmelet	150,00	25,00	15:34	15:24	15:15	↪
D.96 - Rue du Bosmelet						
Carrefour D.96 - Rue du Bosmelet / Rue Emmanuel Lecoeur						
D.96 - Rue du Bosmelet						
Carrefour D.96 - Rue du Bosmelet / Rue Gustave Flaubert						
D.96 - Rue du Bosmelet						
Carrefour D.96 - Rue du Bosmelet / Rue de Romainville						
D.96 - Rue du Bosmelet						
VAL-DE-SCIE						
Carrefour D.96 - Rue du Bosmelet / Rue Sauvage						
D.96 - Rue du Bosmelet						
Carrefour D.96 - Rue du Bosmelet / Rue Jean Macé	151,00	24,00	15:35	15:25	15:16	↪

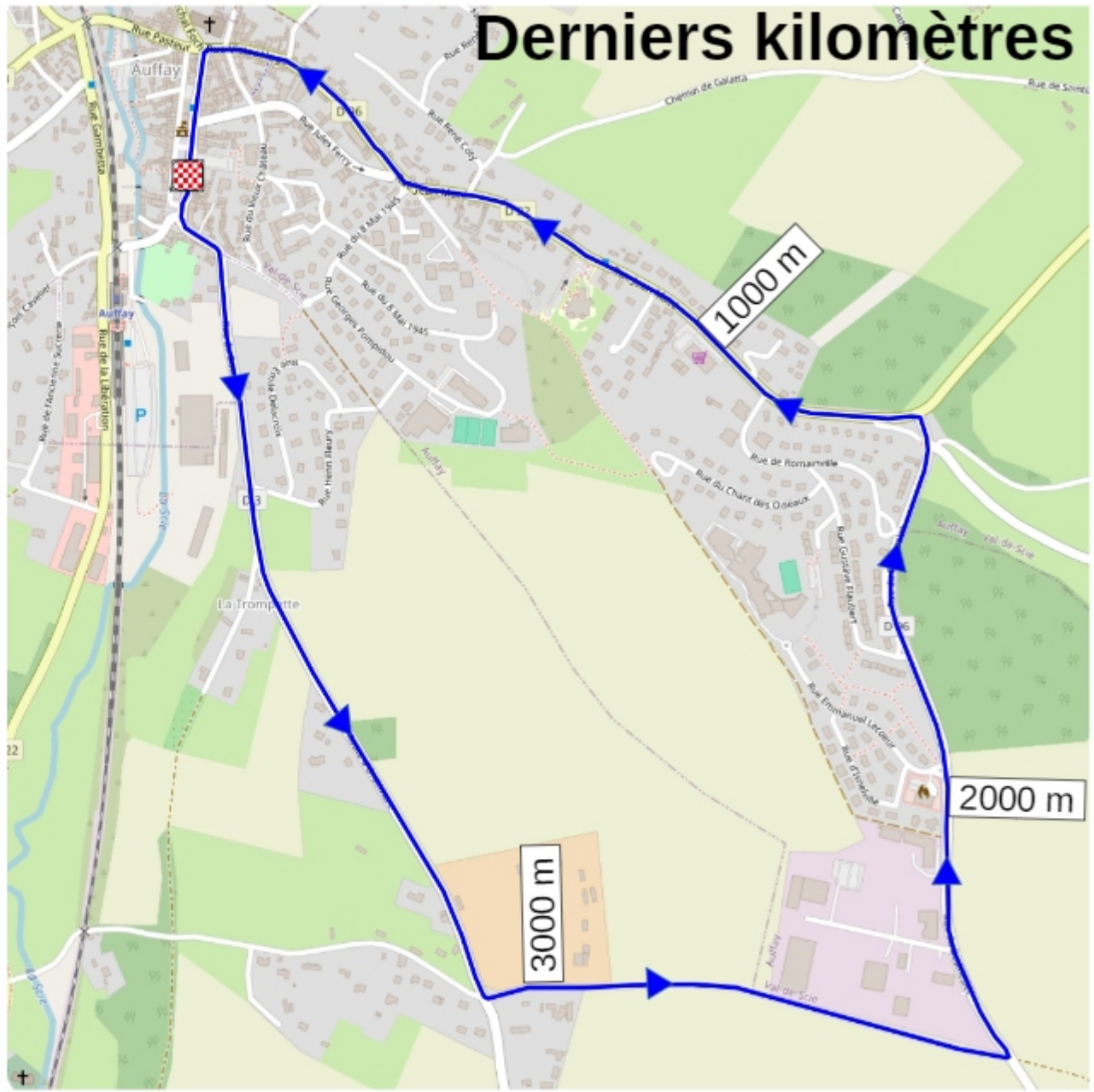


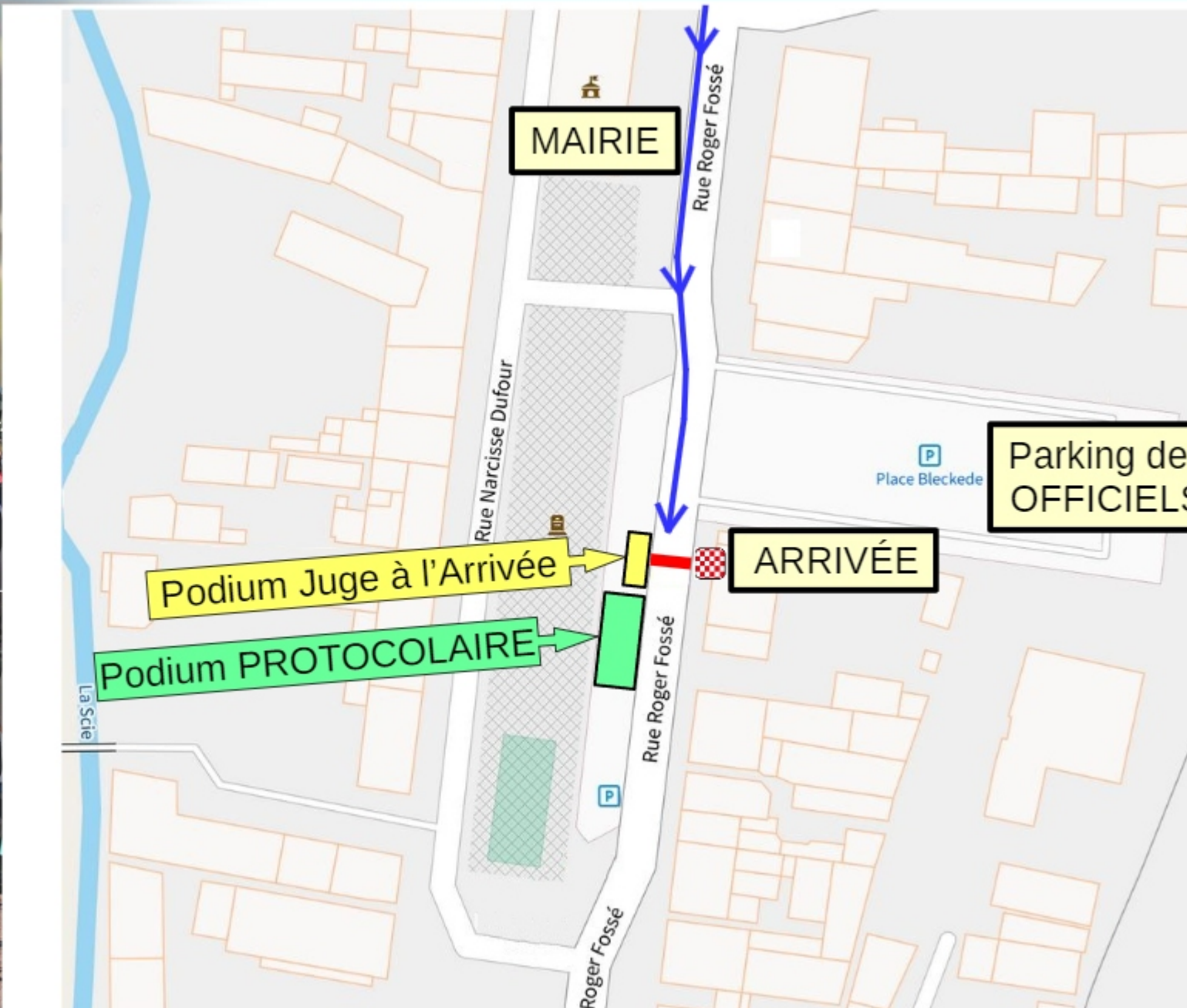
D.22 - Rue Jean Macé					
Carrefour D.22 - Rue Jean Macé / Rue de Romainville					
D.22 - Rue Jean Macé					
Carrefour D.22 - Rue Jean Macé / Rue René Coty					
D.22 - Rue Jean Macé					
Carrefour D.22 - Rue Jean Macé / Rue Isidore Mars					
D.22 - Rue Jean Macé					
Carrefour D.22 / Rue du 8 Mai 1945					
D.22 - Rue Jean Macé					
Carrefour D.22 / Rue Jules Ferry					
D.22 - Rue Jean Macé / D.96 Rue Victor Hugo					
D.96 - Rue Victor Hugo					
Carrefour D.96 / Rue Pierre Fortier					
D.96 - Rue Victor Hugo					
Carrefour D.96 / Rue Docteur Féré					
D.96 - Rue Victor Hugo					
Carrefour D.96 - Rue Victor Hugo / Rue Roger Fossé					↩
D.3 - Rue Roger Fossé					
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 1er Tour	152,50	22,50	15:37	15:27	15:18
VAL-DE-SCIE					
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 2ème Tour	157,00	18,00	15:44	15:34	15:24
VAL-DE-SCIE					
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 3ème Tour	161,50	13,50	15:50	15:40	15:30
VAL-DE-SCIE					
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 4ème Tour	166,00	9,00	15:57	15:46	15:36
VAL-DE-SCIE					
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 5ème Tour	170,50	4,50	16:03	15:52	15:42
VAL-DE-SCIE					
D.3 - Rue Roger Fossé (Face à la Mairie) - Fin 6ème Tour	175,00	0,00	16:10	15:58	15:48
 ARRIVÉE 	175,00				

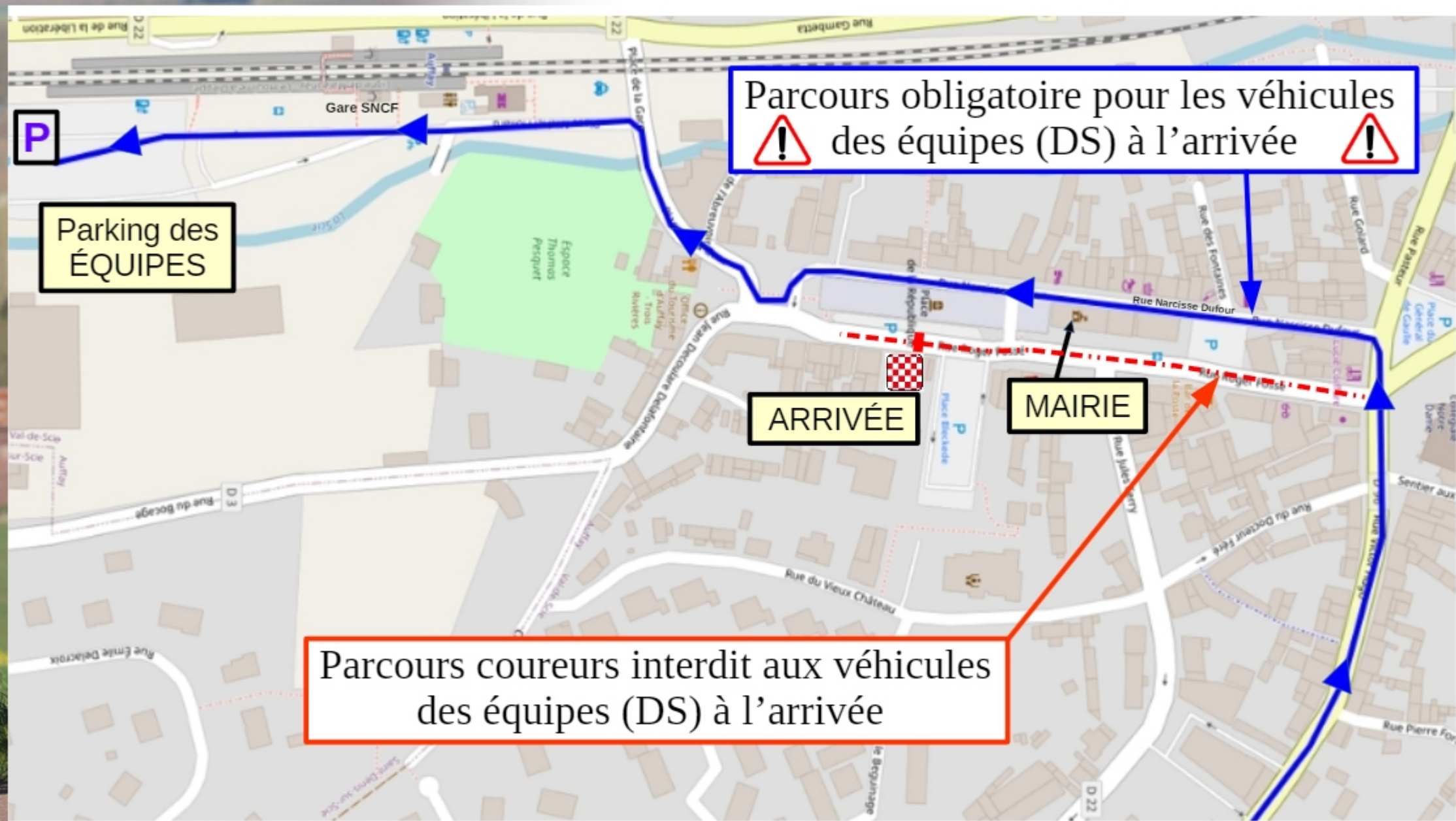
Profil du dernier Km



Derniers kilomètres







ORGANISATEURS

- V.C. Rouen76 :

Patrick LEGRIS 06 08 71 64 09

- Comité d'Organisation du CAUX TOUR Cycliste :

Thierry GILLES 06 72 53 54 75

François MALLET 06 79 09 30 20

- Ville de VAL DE SCIE :

Olivier DELAUNAY Maire Adjoint 06 76 06 42 28

FÉDÉRATION

Fédération française cyclisme

FOUREZ Alexandre

Coordinateur Route FFC

Tél : +33 (0)6.99.15.94.21

E-mail : a.fourez@ffc.fr

RÉFÉRENTS SECOURS

Service médical

Le service médical sera assuré par le Docteur Philippe AUGUSTE

Deux ambulances des sociétés Ambulances Ventoises et Ambulances Dévilloises assureront l'accompagnement de l'épreuve.

Poste fixe infirmier : Aurélie DELAUNAY 06 67 50 31 47

Caserne de Sapeurs Pompiers à proximité sur le parcours.

URGENCES

- ▶ Centre Hospitalier ROUEN 02 32 88 89 90
- ▶ Centre Hospitalier DIEPPE 02 32 14 76 76

RÈGLEMENT PARTICULIER

4^{ème} CAUX TOUR Souvenir André MALLET - Trophée Philippe ANQUETIL

Article 1 | Organisation

L'épreuve CAUX TOUR Souvenir André MALLET – Trophée Philippe ANQUETIL – Coupe de France N1 est organisée par par le V.C. Rouen 76 et le COMITÉ D'ORGANISATION DU CAUX TOUR CYCLISTE sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France N1. Elle se déroule le dimanche 23 juin 2024.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve compte pour la cinquième manche de la Coupe de France des Clubs N1 2024. Elle est inscrite au calendrier FFC.

Selon l'article 8 du règlement Route Coupe de France des clubs N1, l'épreuve sert de support au classement de la Coupe de France des Clubs N1.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte uniquement aux clubs de Nationale 1 et équipes invitées.

L'épreuve se dispute par équipes de 6 coureurs.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient samedi 22 juin de 16h00 à 18h00 : Au dessus de la Halle de la Mairie de VAL DE SCIE Rue Roger FOSSÉ – AUFFAY 76720.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence le samedi 22 juin de 16h00 à 18h00.

La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le samedi 22 juin à 18h15 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu le dimanche 23 juin de 10h45 à 11h50 au niveau du podium protocolaire « Région NORMANDIE », suivi du départ à 12h00 Place de la République, Rue Roger Fossé.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz



Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par **Assistance Sport Médias (A.S.M.)** 2 véhicules et 1 moto + 1 véhicule du **Comité Cycliste de SEINE-MARITIME**

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement - Zone de collecte

Une zone de ravitaillement, suivie d'une zone de collecte de déchets sont prévues sur la D22 après le hameau de la Corbière jusqu'à l'entrée de Cressy et sont matérialisées (début et fin de zone). En dehors de cette zone le ravitaillement est autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km selon le règlement de la FFC.

Article 9 | Délais d'arrivée

Le délai sera fixé par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants :

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

b) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit selon le règlement de la Coupe de France N1.

c) 1^{er} au classement Individuel provisoire de la Coupe de France

d) Classement du meilleur Grimpeur (« GP Montagne »)

Le classement du Meilleur Grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des 8 passages au point « GP Montagne », sommet de la cote de Sevis, selon le barème suivant : 5-3-1 points respectivement du 1^{er} au 3^{ème} coureur classé.

e) Prix Point Chaud

Le classement du Point Chaud s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des 8 passages sur la ligne d'arrivée, selon le barème suivant : 5-3-1 points respectivement du 1^{er} au 3^{ème} coureur classé.



f) Classement du KM 76

Il sera attribué au passage du panneau « Km 76 », dans la cote de la Corbière.

g) Classement du plus combatif

Il sera établi par le jury des commissaires.

h) Classement du 1^{er} U23

i) Classement du 1^{er} Coureur Normand

j) 1^{er} Coureur du VC Rouen 76

Article 11 | Prix

Voir page 6 – PRIX ET PROTOCOLE

Article 12 | Anti-Dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage se situe à la Mairie de VAL DE SCIE rue Roger FOSSÉ AUFFAY 76720 VAL DE SCIE

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 10 minutes après leur arrivée :

- Les 3 premiers de l'épreuve;

Les vainqueurs des classements annexes suivants:

- La 1^{ère} équipe de la course ;

- L'équipe leader provisoire de la Coupe de France N1 ;

- Le 1^{er} au classement individuel provisoire de la CDF N1

- Le Meilleur Grimpeur (« GP Montagne ») ;

- Le Point Chaud ;

- Le KM 76 ;

- Le Plus Combatif ;

- Le 1^{er} U23 ;

- Le 1^{er} Coureur Normand ;

- Le 1^{er} Coureur du VC Rouen 76

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 15 | Environnement

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre débris en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Durant la course, une zone de collecte des déchets a été définie au niveau de la zone de ravitaillement.



HÉBERGEMENTS :

Large choix d'hébergement dans un rayon de 30 km

DIEPPE (20 km – 25 min) :

- Hôtel BALLADINS à Saint Aubin sur Scie
- B&B Hôtel à Saint Aubin sur Scie
- IBIS Dieppe à Dieppe
- IBIS Budget à Dieppe
- BRIT Hôtel à Dieppe

BARENTIN (22 km – 25 min) :

- PREMIÈRE CLASSE à Barentin
- BRIT Hôtel à Barentin
- IBIS STYLES à Barentin
- CAMPANILE à Barentin

YVETOT (25 km – 45 min) :

- B&B Hôtel à Yvetot

ROUEN (26 km – 35 min) :

- CAMPANILE Rouen Nord à Mont Saint Aignan
- KYRIAD Rouen Nord à Mont Saint Aignan
- PREMIÈRE CLASSE Rouen Nord à Bois-Guillaume
- LA BERTELIÈRE à Saint Martin du Vivier







RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

j.pitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>